



Garde des enfants après une séparation

Par **lazzarini**, le **25/01/2010** à **11:41**

Bonjour,

Je suis en instance de séparation j'ai un enfant de 4 ans et demi. Mon époux voudrait la garde alternée. Je ne suis pas d'accord. Peut-il m'y obliger ?

Merci.

Par **Marion2**, le **25/01/2010** à **12:33**

Bonjour,

Puisque vous n'êtes pas d'accord, c'est le Juge aux Affaires Familiales qui statuera dans l'intérêt de l'enfant.

Cordialement.